

DECISION N° 1257/24 /MINESEC DU 1-2 DEC 2024  
 portant nomination par intérim d'un responsable dans les services déconcentrés  
 du Ministère des Enseignements Secondaires

**LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,**

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n° 2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>.**- Est, à compter de la date de signature de la présente décision, nommée par intérim au poste ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires :

**DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'OUEST**

**DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NOUN**

**LYCEE BILINGUE SULTAN ROI NJOYA**

**Proviseur :** Madame NGACHILI NJOYA Mariatou, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 553 331-V, précédemment en service à la Délégation Départementale des Enseignements Secondaires du Wouri, post crée.

**Article 2.-** En dehors des tâches qui lui sont dévolues par les textes réglementaires en vigueur, l'intéressée est soumise à l'obligation de dispenser quatre (04) heures hebdomadaires d'enseignement.

**Article 3.-** Le Délégué Régionale des Enseignements Secondaires de l'Ouest sera chargé de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 1-2 DEC 2024

**LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,**

  
**NALOVA LYONGA**  
 Le Ministre  
 The Minister  
 Ministry of Secondary Education  
 MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES